



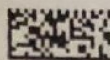
AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172
31806 ST GAUDENS CEDEX

1297-033433-0005



MME LARRIEU MONIQUE
13 RUE DE LA BASCULE
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Vos références

Votre situation

Numéro fiscal (C) : 04 00 767 903 312
 Référence de l'avis : 19 31 4661539 92
 Numéro de contrat de prélèvement : M3 31 0170118 82
 RUM* FR46ZZZ005002M331017011882
 Numéro de propriétaire : 585 P00188C
 Débiteur(s) légal(aux) :
 USUFRUITIER 4321 MCSM68
 MME PERES MONIQUE PAULE C

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	177,00 €
<hr/>	
Détail du montant restant à prélever	
Montant de vos taxes foncières	753,00 €
Acomptes mensuels versés	576,00 €

Numéro de rôle : 221
 Date d'établissement : 05/09/2019
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2019
 * Référence Unique de Mandat

Compte à débiter :
 FR76 1026 8026 9120 1161 0030 073
 MME MONIQUE LARRIEU
 B COURTOIS SAINT GAUDENS

Prochaines échéances 2019

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019	72,00 €
15 OCTOBRE 2019	72,00 €
15 NOVEMBRE 2019	33,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2020 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2020	75,00 €	15 JUIN 2020	75,00 €
17 FEVRIER 2020	75,00 €	15 JUILLET 2020	75,00 €
16 MARS 2020	75,00 €	17 AOÛT 2020	75,00 €
15 AVRIL 2020	75,00 €	15 SEPTEMBRE 2020	75,00 €
15 MAI 2020	75,00 €	15 OCTOBRE 2020	75,00 €

Vos démarches

- ⇨ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇨ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇨ **Par téléphone** :
- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇨ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :
SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172 31806 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 84 85
- Sur le montant de votre impôt :
CDIF SAINT-GAUDENS SECT. 1ER SECTEUR PLACE DU PILAT
BP 10042 31801 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 85 44

* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez vous auprès de votre opérateur)

Département : 310 HAUTE-GARONNE

Commune : 585 VILLENEUVE DE RIVIERE

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	9,30%		%	2,41%	21,90%	0,205%	7,87%	0,208%	
Taux 2019	9,30%		%	2,46%	21,90%	0,196%	8,37%	0,209%	
Adresse		175A VILLAGE							
Base ①	1708			1708	1708	1708	1708	1708	
Cotisation	159			42	374	3	143	4	725
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations 2018	155			40	366	3	132	3	
Cotisations 2019	159			42	374	3	143	4	725
Variation	+2,58%		%	+5,00%	+2,19%	0%	+8,33%	+33,33%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2019		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations 2018									
Cotisations 2019									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			28
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			753